



Commentaires de CARE International concernant le rapport du Groupe de personnalités de haut niveau sur le programme de développement post 2015
(31 mai 2013)

CARE International salue le rapport du Groupe de personnalités de haut niveau sur le programme de développement post 2015. CARE salue en particulier le fait que la volonté de réduire la pauvreté extrême et la famine d'ici 2030 ait évolué en volonté de les éradiquer complètement, dans une perspective de développement durable et que l'ambition affichée par les cinq changements transformatifs et objectifs proposés. L'appel du Groupe à élaborer un agenda unique pour le développement durable est apprécié car il consolide des initiatives jusque-là menées en parallèle sur le développement durable et le changement climatique. Le rapport souligne des questions considérées comme centrales par CARE dans son combat contre la pauvreté et l'injustice.

CARE se réjouit particulièrement de la reconnaissance accordée à l'égalité des genres et à l'autonomisation des femmes comme des piliers du programme de développement post 2015. Cette volonté se reflète à la fois dans la proposition d'établir un objectif à part entière sur ces thématiques, dans les efforts d'intégration transversale des questions de genre dans les autres objectifs – même si cet aspect est encore à améliorer – et surtout dans l'utilisation de données ventilées par sexe pour mesurer les progrès réalisés sur l'ensemble des indicateurs de l'agenda. Par ailleurs, l'appel à lutter fermement contre les violences faites aux femmes et aux filles est une étape cruciale dans le combat contre cette violation généralisée des droits humains, qui impacte négativement les perspectives de développement de communautés et sociétés entières.

Le Groupe souligne également l'importance de réduire la mortalité maternelle et de promouvoir les droits sexuels et reproductifs universels, domaines dans lesquels des progrès limités ont été enregistrés jusqu'à présent, ainsi qu'un accès universel à des services financiers. Il est toutefois nécessaire de s'engager davantage dans la lutte contre les causes profondes des inégalités et des discriminations liées au genre, en assurant la protection et la participation des femmes dans des situations de conflits et post-conflits. Le caractère central des questions d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes n'apparaît pas suffisamment dans le contenu du document. Il est donc crucial d'y remédier dans les prochaines étapes du processus. Les objectifs et résultats attendus en matière de genre, qui sont à ce stade illustratifs, doivent être intégrés et développés dans le futur programme.

CARE appuie également la proposition du rapport d'inscrire l'action dans une perspective de durabilité. Le changement climatique est clairement identifié comme un obstacle fondamental pour lutter contre la pauvreté et les inégalités dans le monde, ce qui représente une avancée importante. Néanmoins, le rapport ne va pas jusqu'à lancer un appel à la mobilisation et à l'action absolument nécessaire pour relever le défi du changement climatique et garantir un avenir plus sûr pour tous.

La prise en compte des questions de conflit et de paix comme l'un des changements transformatifs représente également un grand pas en avant, si l'on considère qu'aucun pays en conflit n'a pu atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement. Nous saluons aussi la reconnaissance du rôle clé de la société civile et des populations défavorisées dans la mise en œuvre de ce programme, tout comme la nécessité pour les pays développés de respecter leurs engagements en



termes d'aide au développement et de prendre les mesures nécessaires dans des domaines tels que le commerce et les technologies.

L'une des principales limites du rapport réside dans le fait qu'il ne formule aucune recommandation spécifique concernant les mécanismes de suivi et de redevabilité requis aux niveaux national et international. L'un des défis majeurs consistera à s'assurer que les recommandations émises par le groupe ne soient pas édulcorées lorsque le processus de négociation débutera en septembre. Nous appelons donc les Gouvernements à utiliser et développer les propositions du rapport lors de l'élaboration du programme qui guidera le développement durable après 2015.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Fanny Petitbon, Chargée de mission plaidoyer, CARE France : petitbon@carefrance.org